



Préfecture PÉRIGORD-LIMOUSIN
Communauté de communes
PÉRIGORD-LIMOUSIN
024-242400752-20230615-2023_3_16
Séance du 15 juin 2023
Regu le 21/06/2023
Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
St Jean de Côte

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
25/05/2023

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 31
Pouvoirs : 5

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON CURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COUNARIE Pascal, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : BANCHIERI Philippe (absent pouvoir à M. Augeix), COMBEAU Bertrand (absent a donné procuration à F. Decarpentrie), COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel (absent a donné procuration à I. Hyvoz), FRANCOIS Philippe (absent a donné procuration à JL Faye), MAGNE Muriel (absente a donné pouvoir à P. Gimenez),

Monsieur Francis SEDAN est désigné secrétaire de séance

Recrutement d'une instructrice ADS

Monsieur le président informe le Conseil Communautaire du choix du jury quant au recrutement de la future instructrice en ADS. Elle sera recrutée à compter du 1^{er} juillet 2023.

Plusieurs grades avaient été ouverts. L'agent est positionné sur un grade d'adjoint administratif.

Il convient donc de fermer les postes ouverts sur les autres grades.

	Poste	Type	Temps travail	Nombre de poste
Suppression	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Titulaire	35h	1
Suppression	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Titulaire	35h	1

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE à compter du 1^{er} juillet 2023**

- o **la suppression des postes suivants présents au tableau des emplois:**
 - **un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à raison de 35 heures**
 - **un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à raison de 35 heures**

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 16 juin 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

